

Le 2 août 2019

TELUS affiche d'excellents résultats opérationnels et financiers au deuxième trimestre de 2019

Croissance des produits d'exploitation consolidés, du BAIIA et du bénéfice net de 4,2 pour cent, 9,8 pour cent et 31 pour cent, respectivement (compte tenu de l'incidence de la norme IFRS 16 en 2019)

Forte croissance du nombre d'abonnés se chiffrant à 186 000 nouveaux clients, une hausse de 33 pour cent, grâce à l'excellence du service à la clientèle et à notre position de chef de file dans le domaine des réseaux à large bande

Hausse importante de 154 000 clients des services mobiles, une augmentation de 45 pour cent, qui comprend 82 000 mises en service de téléphones mobiles, une augmentation de 19 pour cent, et 72 000 mises en service d'appareils mobiles connectés

Hausse continue du nombre de clients des services filaires se chiffrant à 32 000 nouveaux clients, soit la plus élevée de l'industrie, ce qui se traduit par 25 000 ajouts nets au service Internet et 16 000 ajouts nets au service TELUS TV, ainsi que par une faible perte de 9 000 clients des services vocaux résidentiels

Meilleur taux de fidélisation de la clientèle de l'industrie, grâce à un taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles de 1,01 pour cent et à un faible taux de désabonnement combiné pour les services mobiles, Internet et de télévision

Plus de 2 millions d'adresses ont accès au réseau PureFibre, ce qui représente environ 64 pour cent des adresses ayant accès à notre service haute vitesse à large bande, et ce résultat sera près de 70 pour cent d'ici la fin de l'année

Des prix décernés par Ookla et Tutela confirment l'excellence de notre réseau à l'échelle mondiale et se sont ajoutés aux nombreux grands prix internationaux reçus fréquemment à cet égard au cours des dernières années

Vancouver (C.-B.) – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non audités du deuxième trimestre de 2019. Au cours du trimestre, les produits d'exploitation consolidés de 3,6 milliards de dollars ont augmenté de 4,2 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Cette progression est principalement attribuable à la croissance des produits tirés des services de données mobiles et filaires. Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a augmenté de 9,8 pour cent pour s'établir à 1,4 milliard de dollars en raison de la croissance supérieure des produits tirés du réseau mobile et de la hausse des marges sur l'équipement mobile, de la croissance des marges sur les services de données filaires, de la contribution supérieure au BAIIA des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires et de TELUS Santé, ainsi que des incidences de la mise en œuvre de la norme IFRS 16. Cette croissance a été amoindrie partiellement par le recul des services vocaux et de données filaires traditionnels. En excluant les coûts de restructuration et autres coûts, le BAIIA ajusté a affiché une hausse de 9,0 pour cent. En simulant l'application rétroactive de la norme IFRS 16 aux résultats de l'exercice 2018, la croissance pro forma du BAIIA ajusté était d'environ 4,5 pour cent, ce qui représente une marge de 39 pour cent, en hausse de 20 points de base par rapport à l'exercice précédent.

Pour le trimestre, le bénéfice net de 520 millions de dollars représente une hausse de 31 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de la croissance du BAIIA et de la baisse des impôts sur le bénéfice, notamment une économie d'impôt de 121 millions de dollars tirée de la réévaluation du passif d'impôts différés découlant de la réduction pluriannuelle du taux provincial d'imposition des entreprises en Alberta. Cette croissance a été partiellement compensée par une augmentation de l'amortissement découlant de la croissance de nos actifs, y compris les investissements dans les technologies à large bande, les acquisitions d'entreprise et la hausse des coûts de financement, qui s'explique en partie par une hausse des pertes de change découlant de la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain. De plus, une portion de 46 millions de dollars de la hausse de l'amortissement et une portion de 16 millions de dollars de la hausse des coûts de financement découlent de l'application de la norme IFRS 16, car nous n'avons pas ajusté de façon rétroactive les montants déclarés pour les périodes antérieures à l'exercice 2019. Le bénéfice par action (BPA) de base, qui s'est établi à 0,86 \$, a augmenté de 30 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent. En excluant les frais de restructuration et autres frais, ainsi que les redressements d'impôt favorables, le bénéfice net ajusté de 416 millions de dollars est demeuré essentiellement stable par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que le BPA de base ajusté était de 0,69 \$.

« TELUS a affiché d'excellents résultats au deuxième trimestre, notamment un nombre élevé de nouveaux abonnés nets pour l'ensemble de ses services de croissance. Ces résultats s'appuient sur les efforts déployés par les équipes de TELUS afin d'afficher un rendement supérieur en matière de fidélisation de la clientèle pour les services mobiles et filaires, a affirmé Darren Entwistle, président et chef de la direction. Le taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles au deuxième trimestre de 1,01 pour cent, soit le meilleur de l'industrie, et les améliorations soutenues en matière de fidélisation de la clientèle des services filaires ont entraîné un faible taux de désabonnement combiné pour les services mobiles, Internet et de télévision de 1,05 pour cent. De plus, nous avons enregistré nos plus faibles pertes d'abonnés aux services vocaux résidentiels des 15 dernières années. Ces réalisations ont entraîné une forte croissance de la clientèle, combinée à des résultats financiers qui rendent compte d'une création de valeur soutenue, qui est indissociable de la détermination constante de l'équipe à offrir la meilleure expérience client sur nos réseaux à large bande de calibre mondial. En effet, Ookla a désigné plus tôt cette semaine le réseau de TELUS comme le réseau le plus performant au Canada, soit le plus rapide et le plus étendu. En outre, pour le second trimestre consécutif, TELUS s'est classée au premier rang dans le rapport de Tutela sur l'expérience mobile au Canada. Ces récompenses s'ajoutent aux autres grands prix décernés à TELUS par J.D. Power, PCMag et OpenSignal – chacun pour la deuxième année consécutive au moins – et réaffirment la supériorité constante de nos réseaux ainsi que la valeur de nos investissements générationnels soutenus dans les technologies à large bande. »

« Au début de juillet, TELUS a réaffirmé haut et fort son engagement indéfectible à accorder la priorité aux clients en devenant le premier fournisseur de services national à lancer trois programmes novateurs qui, ensemble, améliorent la simplicité, la transparence et le rapport qualité-prix offerts aux Canadiens plus que jamais auparavant, a ajouté M. Entwistle. Grâce à la passion et au savoir-faire de l'équipe TELUS, nous avons lancé les forfaits de données à volonté Sans tracas, ainsi que les Rabais famille TELUS et le programme de financement d'appareil Paiements faciles. En plus de faciliter l'amélioration de l'expérience client en prévision de l'avènement de la technologie 5G, ces nouvelles offres de services mobiles favoriseront une croissance durable et rentable de la clientèle, la création d'options groupées améliorées et le rendement financier à long terme. De plus, les mesures de simplification et la transparence à l'égard du paiement des appareils nous offriront d'importantes occasions d'améliorer davantage notre structure de coûts et nos marges d'exploitation. »

« Grâce à l'exécution constante de notre stratégie de longue date, nous continuons de fournir aux investisseurs le meilleur programme pluriannuel de croissance du dividende de l'industrie, qui vise une croissance annuelle du dividende de 7 à 10 pour cent jusqu'en 2022 reposant sur nos prévisions relatives à la génération et à la croissance du flux de trésorerie de TELUS au cours de cette période, a renchéri M. Entwistle. TELUS a remis plus de 17 milliards de dollars à ses actionnaires, soit environ 28 \$ par action depuis 2004, ce qui souligne sa capacité à offrir les meilleures initiatives qui soient au profit des actionnaires à partir de l'excellent flux de trésorerie tiré de ses investissements stratégiques. »

« Surtout, une véritable synergie s'est créée entre nos activités d'affaires et nos activités sociales, c'est-à-dire ce que nous faisons pour générer des résultats positifs pour nos clients et nos actionnaires, et ce que

nous faisons pour créer des collectivités plus saines et plus humaines pour nos concitoyens. Nous célébrons cette année la 14^e édition des Journées du bénévolat de TELUS, et pendant le deuxième trimestre, plus de 33 000 membres de l'équipe actuels et retraités, ainsi que leurs proches et amis, ont participé bénévolement à des activités au Canada et ailleurs dans le monde. L'immense compassion de notre équipe, qui s'est investie corps et âme, contribue à faire de TELUS l'entreprise la plus généreuse au monde », a conclu M. Entwistle.

« Nos solides résultats du deuxième trimestre de 2019 reposent sur l'excellence de l'exécution au premier trimestre. De plus, notre rendement financier à ce jour nous met en bonne posture pour atteindre nos objectifs financiers consolidés de 2019, a affirmé Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers. Le flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices a augmenté de 8 pour cent pour le premier semestre en raison de la croissance du BAIIA et de la stabilité des dépenses en immobilisations, tandis que nous continuons d'effectuer les investissements stratégiques appropriés afin de favoriser une croissance durable et rentable du nombre d'abonnés dans l'ensemble de nos gammes de produits diversifiées et en expansion. »

« Au cours du trimestre, nous avons profité des conditions favorables du marché du crédit pour réaliser avec succès deux opérations de financement aux fins du rachat anticipé de nos billets de série CH d'une valeur totale de 1 milliard de dollars qui arrivaient à échéance en juillet 2020. Après le rachat anticipé et les récentes émissions obligataires, la durée moyenne jusqu'à l'échéance de notre dette à long terme est de 12,8 ans, le taux d'intérêt pondéré moyen se situe à 3,98 pour cent, son niveau le plus bas jamais enregistré, et aucun de nos emprunts n'arrive à échéance en 2020, ce qui renforce notre bilan. Au deuxième semestre de 2019 et par la suite, nous continuerons de tenir compte des intérêts de toutes les parties prenantes dans le cadre de l'exécution de notre stratégie visant à favoriser le succès à long terme de TELUS », a conclu M. French.

Du côté des services mobiles, les produits externes ont augmenté de 2,8 pour cent en raison de la croissance de 1,7 pour cent des produits tirés du réseau et de la croissance de 7,3 pour cent des produits tirés de l'équipement et d'autres services. La croissance des produits tirés du réseau a été stimulée par une augmentation de la clientèle de 5,4 pour cent, partiellement compensée par la baisse du PMAA mensuel lié aux téléphones mobiles découlant de la diminution de l'utilisation des données facturable, de la concurrence et de la modification de la composition de la clientèle.

Du côté des services filaires, les produits externes ont augmenté de 5,9 pour cent en raison de la croissance des produits tirés des services de données de 12 pour cent, ce qui témoigne de divers facteurs : croissance des produits tirés des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires, laquelle est attribuable à l'augmentation des volumes d'affaires découlant de l'accroissement des services offerts aux clients existants et de la croissance de la clientèle; hausse des produits tirés des services Internet et de données améliorées découlant de l'augmentation des produits d'exploitation par client et de la croissance constante du nombre d'abonnés des services Internet; hausse du chiffre d'affaires de TELUS Santé découlant des acquisitions d'entreprise et des services accrus offerts aux clients existants; hausse des produits tirés des services de technologie intelligente (y compris la sécurité) résidentielle et commerciale; et augmentation des produits tirés de TELUS TV en raison de la croissance du nombre d'abonnés.

Pendant le trimestre, TELUS a ajouté 195 000 nouveaux abonnés des services mobiles, des services Internet et des services TELUS TV, soit une hausse de 45 000 abonnés ou 30 pour cent par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les mises en service nettes se sont élevées à 82 000 téléphones mobiles, 72 000 appareils mobiles connectés, 25 000 abonnés des services Internet et 16 000 clients des services de télévision. Le nombre total d'abonnés des services mobiles de TELUS, qui se chiffre à 9,9 millions, a augmenté de 5,4 pour cent au cours des 12 derniers mois en raison d'une hausse de 3,2 pour cent du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile, qui se chiffre à plus de 8,5 millions, et d'une hausse de 21 pour cent du nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté, qui se chiffre à plus de 1,3 million. Le nombre de connexions Internet a augmenté de 7,1 pour cent pour atteindre 1,9 million, et le nombre d'abonnés du service TELUS TV, se chiffrant à 1,1 million, constitue une hausse de 7,1 pour cent.

Les dépenses en immobilisations consolidées ont connu une baisse de 2,7 pour cent pour s'établir à 770 millions de dollars. À la fin du trimestre, le réseau TELUS PureFibre couvrait environ 2,04 millions

d'adresses ou 64 pour cent des adresses, soit environ 3,2 millions, ayant accès à notre service haute vitesse à large bande. Il s'agit d'une hausse d'environ 390 000 adresses au cours des 12 derniers mois.

Le flux de trésorerie disponible de 324 millions de dollars pour le trimestre a reculé de 1,5 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, car la croissance du BAIIA a été amoindrie par la hausse des impôts sur les bénéfices payés en espèces et la hausse des intérêts payés découlant d'une augmentation de nos soldes impayés à l'égard de la dette à long terme, compensée partiellement par une baisse du taux d'intérêt en vigueur. Le flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices a augmenté de 17 pour cent pour s'établir à 446 millions de dollars.

Aperçu des résultats financiers consolidés

En dollars canadiens et en millions, sauf les données par action (non audités)	Trimestre clos le 30 juin ⁽¹⁾		Variation en pourcentag e
	2019	2018	
Produits d'exploitation	3 597	3 453	4,2
Dépenses d'exploitation avant amortissement	2 224	2 202	1,0
BAIIA ⁽²⁾	1 373	1 251	9,8
BAIIA ajusté ⁽²⁾⁽³⁾	1 402	1 286	9,0
Bénéfice net	520	397	31,0
Bénéfice net ajusté ⁽⁴⁾	416	414	0,5
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	517	390	32,6
BPA de base	0,86	0,66	30,3
BPA de base ajusté ⁽⁴⁾	0,69	0,70	(1,4)
Dépenses en immobilisations ⁽⁵⁾	770	791	(2,7)
Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices ⁽⁶⁾	446	381	17,1
Flux de trésorerie disponible ⁽⁶⁾	324	329	(1,5)
Connexions d'abonnés totales ⁽⁷⁾⁽⁸⁾ (en milliers)	14 165	13 503	4,9

(1) Nos résultats de 2019 tiennent compte de l'application de la norme IFRS 16 : Contrats de location. Nos résultats pour les périodes antérieures à l'exercice 2019 n'ont pas été ajustés de façon rétroactive.

(2) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Nous donnons des prévisions et faisons état du BAIIA parce qu'il s'agit d'une mesure clé pour évaluer la performance. Pour obtenir une définition et une explication approfondies de cette mesure, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué.

(3) Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre de 2019 et de 2018 exclut les coûts de restructuration et autres coûts de 29 millions de dollars et 35 millions de dollars, respectivement.

(4) Le bénéfice net ajusté et le BPA de base ajusté sont des mesures non définies par les PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Ces termes sont définis dans le présent communiqué comme excluant du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et du BPA de base (après impôts sur les bénéfices) les coûts de restructuration et autres coûts et les redressements d'impôt favorables. Pour obtenir une analyse approfondie du bénéfice net ajusté et du BPA de base ajusté, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué.

(5) Les dépenses en immobilisations englobent les actifs achetés, à l'exclusion des actifs loués faisant l'objet d'un droit d'utilisation, mais pas encore payés et, par conséquent, différent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, tels qu'ils sont déclarés dans les états financiers consolidés intérimaires. Voir la *note 31* des états financiers consolidés intérimaires pour en savoir plus.

(6) Le flux de trésorerie disponible est une mesure non définie par les PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Pour obtenir une définition et une explication approfondies de cette mesure, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué.

(7) La somme des abonnés actifs ayant un téléphone mobile, des abonnés ayant un appareil mobile connecté, des abonnés des services Internet, des abonnés des services vocaux résidentiels et des abonnés de TELUS TV est mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant du système de facturation et d'autres systèmes. Le nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile au début du quatrième trimestre de 2018 a fait l'objet d'un ajustement pour exclure un nombre estimatif de 23 000 abonnés touchés par la décision définitive du

CRTC concernant le calcul au prorata en juin 2018, qui est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2018. De plus, le nombre de téléphones mobiles du deuxième trimestre de 2018 a été corrigé afin de tenir compte d'un redressement du nombre d'abonnés temporaires qui détiennent des appareils connectés plutôt que des téléphones mobiles. Toutes les statistiques d'exploitation connexes du deuxième trimestre de 2018 (produit moyen par appareil d'abonné mensuel [PMAA], facturation moyenne par appareil d'abonné mensuelle [FMAA] et taux de désabonnement) ont aussi été mises à jour. Au cours du premier trimestre de 2019, nous avons ajusté le nombre cumulé de connexions d'abonnés à Internet pour ajouter environ 16 000 abonnés découlant des acquisitions effectuées au cours du trimestre.

- (8) À compter du premier trimestre de 2019, nous avons révisé notre définition d'un abonné des services mobiles, qui s'applique de façon rétroactive. Désormais, nous déclarons séparément le nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile et le nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté. En raison de ce changement, le nombre total d'abonnés et les statistiques d'exploitation associées (mises en service brutes, mises en service nettes, taux de désabonnement, FMAA et PMAA) ont fait l'objet d'un ajustement pour tenir compte i) du passage de certains abonnés qui figuraient parmi le nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile dans la nouvelle catégorie du nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté et ii) de l'ajout du nombre d'abonnés des solutions d'IdO et des solutions de santé mobiles parmi le nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les définitions des abonnés, consultez la rubrique 11.2, intitulée « Indicateurs opérationnels », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019.

Faits saillants des activités du deuxième trimestre de 2019

Services mobiles de TELUS

- Les produits d'exploitation externes ont augmenté de 54 millions de dollars ou 2,8 pour cent en raison de la hausse des produits tirés du réseau et de l'équipement.
- Les produits tirés du réseau ont connu une hausse de 26 millions de dollars ou 1,7 pour cent d'une année à l'autre pour atteindre 1,5 milliard de dollars. Cette croissance a été stimulée par une croissance des abonnés de 5,4 pour cent, partiellement amoindrie par la baisse du PMAA lié aux téléphones mobiles, comme il est indiqué ci-dessous.
- Les produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services ont augmenté de 31 millions de dollars ou 7,3 pour cent, en grande partie grâce aux volumes accrus de téléphones intelligents à valeur supérieure parmi les ventes et à la croissance des produits par appareil.
- La FMAA liée aux téléphones mobiles a légèrement augmenté de 0,5 pour cent pour s'établir à 73,43 \$, car la croissance des clients qui optent pour des forfaits comprenant un lot de données supérieur ou qui ajoutent périodiquement des lots de données, le lancement des forfaits Platine et la proportion de téléphones intelligents à valeur supérieure parmi les ventes ont été partiellement compensés par la diminution de l'utilisation des données facturable, les pressions concurrentielles sur le prix des forfaits de base au cours de la période visée et des périodes antérieures et la modification de la composition de la clientèle.
- Le PMAA lié aux téléphones mobiles de 60,30 \$ a diminué de 1,2 pour cent, car la baisse de l'utilisation des données facturable, la pression exercée par la concurrence sur le prix des forfaits de base et la modification de la composition de la clientèle, comme il a été mentionné ci-dessus, ont plus que compensé la hausse du nombre de clients qui optent pour des forfaits comprenant un lot de données supérieur.
- Le taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles de 1,01 pour cent a légèrement augmenté de 2 points de base par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison de la concurrence accrue, partiellement amoindrie par nos initiatives visant à accorder la priorité aux clients, de nos programmes de rétention de la clientèle et de l'excellente qualité de notre réseau.
- Le nombre total de nouveaux abonnés nets, soit 154 000, a augmenté de 48 000 par rapport à la même période de l'année précédente. Les mises en service nettes de téléphones mobiles se sont établies à 82 000, soit 13 000 de plus que l'an dernier, en raison de la hausse des ajouts bruts découlant de la croissance du nombre de nouveaux clients à valeur élevée, ce qui englobe l'évolution démographique et la croissance de la population canadienne, du succès des offres promotionnelles et de l'élargissement des réseaux de distribution. Les mises en service nettes d'appareils mobiles connectés se sont établies à 72 000 en raison d'une hausse de 35 000 d'une année à l'autre découlant de la croissance liée à nos offres de solutions d'Internet des objets (IdO), y compris la croissance des appareils connectés découlant de la fourniture de services IdO par les abonnés à leur clientèle croissante, compensée partiellement par la moindre importance accordée aux mises en service de tablettes financées à marge inférieure.
- Le BAIIA de 919 millions de dollars a augmenté de 75 millions de dollars ou 8,9 pour cent, tandis que le BAIIA ajusté de 924 millions de dollars a augmenté de 73 millions de dollars ou 8,6 pour cent par

rapport à l'année dernière, ce qui reflète la croissance supérieure des produits tirés du réseau, les économies découlant des programmes de réduction des coûts, la hausse des marges sur l'équipement, ce qui englobe notre axe stratégique visant à éviter de mettre l'accent sur les transferts non rentables de téléphones mobiles du service prépayé au service postpayé, ainsi que la mise en œuvre de la norme IFRS 16. En simulant l'application rétroactive de la norme IFRS 16 aux résultats de l'exercice 2018, la croissance pro forma du BAIIA ajusté des services mobiles était d'environ 5,1 pour cent.

Services filaires de TELUS

- Les produits d'exploitation externes ont augmenté de 90 millions de dollars ou 5,9 pour cent pour atteindre 1,6 milliard de dollars. Cette croissance a été stimulée par une hausse des produits tirés des services de données, partiellement amoindrie par le recul des services vocaux et de données filaires traditionnels.
- Les produits tirés des services de données ont augmenté de 134 millions de dollars, ou 12 pour cent, en raison de la croissance des produits tirés des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires, laquelle est surtout attribuable à l'augmentation des volumes d'affaires découlant de l'accroissement des services offerts aux clients existants et de la croissance de la clientèle, ainsi que de la hausse des produits tirés des services Internet et de données améliorées découlant de l'augmentation des produits d'exploitation par client et de la hausse du nombre d'abonnés des services Internet. De plus, la hausse du chiffre d'affaires de TELUS Santé découlant à la fois des acquisitions d'entreprise et de l'accroissement des services offerts aux clients existants, les produits tirés des services de technologie intelligente (y compris la sécurité) résidentielle et commerciale et l'augmentation des produits tirés de TELUS TV en raison de la croissance du nombre d'abonnés ont aussi favorisé la croissance des produits tirés des services de données. Cette croissance a été partiellement compensée par le déclin continu des produits tirés des services de données traditionnels.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services Internet, soit 25 000, a légèrement diminué de 4 000 abonnés, car la demande constante des clients envers nos services haute vitesse à large bande, y compris la fibre optique jusqu'au domicile, a été partiellement amoindrie par la concurrence accrue.
- Le nombre net de nouveaux abonnés aux services TELUS TV, soit 16 000 abonnés, a légèrement augmenté de 1 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète la baisse du taux de désabonnement découlant des efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle.
- Les pertes nettes d'abonnés aux services vocaux résidentiels, soit 9 000 abonnés, ont augmenté de 1 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Il s'agit des pertes nettes trimestrielles les plus faibles enregistrées depuis 2004. Les pertes d'abonnés aux services vocaux résidentiels continuent de souligner la tendance consistant à remplacer ces services par les services mobiles et Internet, laquelle est partiellement compensée par les occasions de regroupement de services découlant de la couverture élargie de notre réseau à fibre optique et par le succès de nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle, y compris nos offres à prix inférieur.
- Le BAIIA de 454 millions de dollars a augmenté de 47 millions de dollars ou 12 pour cent, tandis que le BAIIA ajusté de 478 millions de dollars a augmenté de 43 millions de dollars ou 9,9 pour cent par rapport à l'année dernière, ce qui reflète la contribution accrue des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires en raison de l'accroissement des services offerts aux clients existants, la hausse des marges sur les services Internet et la hausse des marges de TELUS Santé, y compris les acquisitions d'entreprise, et la mise en œuvre de la norme IFRS 16 à l'égard de certaines charges. En simulant l'application rétroactive de la norme IFRS 16 aux résultats de l'exercice 2018, la croissance pro forma du BAIIA ajusté des services filaires était d'environ 3,5 pour cent.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 0,5625 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 1^{er} octobre 2019 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 10 septembre 2019.

Changement apporté au prix des actions dans le cadre du programme de réinvestissement des dividendes de TELUS

À compter du 1^{er} octobre 2019, TELUS émettra des actions moyennant un escompte de 2 pour cent par rapport au prix moyen du marché pour les actions acquises dans le cadre du réinvestissement des dividendes. Ces changements s'appliqueront aux dividendes qui seront versés le 1^{er} octobre 2019 aux

actionnaires inscrits le 10 septembre 2019. Les actions acquises au moyen de versements en espèces facultatifs seront émises à un taux correspondant au prix moyen du marché.

Les actionnaires qui participent actuellement au régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRDAA) recevront automatiquement un escompte sur le réinvestissement de leurs dividendes à la date du versement du 1^{er} octobre 2019. Les actionnaires inscrits qui résident au Canada et aux États-Unis et qui souhaitent adhérer au régime peuvent s'inscrire en ligne ou accéder au formulaire d'inscription au RRDAA se trouvant sur le site web des services aux actionnaires de Computershare (www.investorcentre.com), composer le 1-800-558-0046 ou visiter le site telus.com/drisp. Pour adhérer au régime assez tôt pour recevoir un dividende à la date de versement du 1^{er} octobre 2019, les formulaires d'inscription des détenteurs inscrits doivent être reçus par la Société de fiducie Computershare du Canada, au 100, avenue University, 8^e étage, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, avant la fermeture des bureaux le 10 septembre 2019.

Les bénéficiaires non inscrits des actions de TELUS (c.-à-d. les actionnaires qui détiennent leurs actions auprès d'une institution financière, d'un courtier, d'un prête-nom ou d'un autre intermédiaire) doivent consulter l'intermédiaire visé afin de déterminer les procédures à suivre pour participer au régime.

En vertu du régime, les actionnaires qui résident au Canada et aux États-Unis peuvent choisir de recevoir les dividendes versés à l'égard de leurs actions sous la forme d'actions de TELUS. Les détenteurs d'actions qui résident à l'extérieur du Canada ou des États-Unis peuvent être admissibles au régime s'ils soumettent une preuve attestant le respect de toutes les restrictions prévues dans les lois de leur pays. Tous les détails concernant le régime se trouvent au telus.com/drisp.

La présente ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de ces valeurs mobilières aux États-Unis. TELUS a déposé une déclaration d'enregistrement sur formulaire F-3 et un prospectus connexe (tous deux datés du 26 février 2013) au sujet du RRDAA auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Ces documents ainsi que toute autre déclaration d'enregistrement et tout autre prospectus éventuellement déposés en lien avec le RRDAA peuvent être consultés à partir du profil de l'entreprise sur le site web de la Securities and Exchange Commission (<http://www.sec.gov>).

Faits saillants de la Société

Au nom de ses clients, de ses actionnaires et de son équipe, TELUS contribue à l'économie canadienne et investit de façon importante dans les collectivités qu'elle sert et où vivent et travaillent les membres de son équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant un total de 1,3 milliard de dollars en taxes et impôts pendant le premier semestre de 2019 au profit des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, nous avons versé environ 26 milliards de dollars en taxes et impôts.
- En versant environ 50 millions de dollars en frais de renouvellement du spectre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada au premier semestre de 2019, et en payant 931 millions de dollars pour des licences du spectre de 600 MHz. Depuis 2000, nos remises visant les taxes et le spectre versées aux gouvernements et aux municipalités du Canada ont totalisé plus de 31 milliards de dollars.
- En investissant environ 1,4 milliard de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités de partout au Canada, au cours du premier semestre de 2019, et environ 40 milliards de dollars depuis 2000.
- En engageant des dépenses d'exploitation de 3,8 milliards de dollars au premier semestre de 2019, notamment par l'achat d'environ 2,8 milliards de dollars de produits et services. Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 119 milliards de dollars et 80 milliards de dollars dans ces secteurs.
- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant 1,3 milliard de dollars au cours du premier semestre de 2019, dont 93 millions de dollars en cotisations sociales. Depuis 2000, TELUS a versé un total de 46 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant, en trois versements trimestriels effectués entre le début de l'exercice et juillet 2019, 994 millions de dollars en dividendes aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. En distribuant 17 milliards de dollars aux actionnaires au moyen de nos programmes de dividendes et de rachats d'actions depuis 2004, dont 11,8 milliards de dollars en dividendes, représentant 28 \$ par action.

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires à [telus.com/investors](https://www.telus.com/investors).

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du deuxième trimestre de 2019 est fixée au **vendredi 2 août 2019 à 12 h, HE (9 h, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à [telus.com/investors](https://www.telus.com/investors). Un enregistrement audio sera accessible du 2 août au 15 septembre 2019, au 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de référence 1247457# et le code d'accès 77377#. La webdiffusion sera également archivée à [telus.com/investors](https://www.telus.com/investors), et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables.

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils portent entre autres sur nos objectifs et les stratégies déployées pour les atteindre, nos perspectives et nos prévisions de rendement, notre actualité, nos objectifs de dépenses en immobilisations et notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », « objectif », « perspectives », « stratégie », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou les événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Nos hypothèses pour les prévisions de 2019, qui sont énoncées à la rubrique 9 intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » du rapport de gestion annuel de 2018, restent les mêmes, à l'exception des modifications suivantes, comme il a été indiqué dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 :

- Notre estimation révisée de la croissance économique au Canada en 2019 est 1,5 % (auparavant 2,0 % dans le rapport de gestion annuel 2018). En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous agissons comme entreprise de services locaux titulaire, nous estimons actuellement que les taux annuels de croissance économique en 2019 seront de 1,9 % en Colombie-Britannique (auparavant 2,3 % dans le rapport de gestion annuel 2018) et de 1,2 % en Alberta (auparavant 2,1 % dans le rapport de gestion annuel 2018).
- Notre estimation révisée du taux de chômage en 2019 est 4,5 % en Colombie-Britannique (auparavant 4,9 % dans le rapport de gestion annuel 2018) et de 6,8 % en Alberta (auparavant 6,2 % dans le rapport de gestion annuel 2018).

L'incidence de ces estimations de la croissance économique et le moment de leur incidence dépendront des événements réels dans certains secteurs de l'économie canadienne.

Les risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements s'écartent considérablement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la *rubrique 9.1, « Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications »*, du présent rapport de gestion, notamment : les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence, notamment par l'intermédiaire de l'accès de gros obligatoire; les règlements en matière de protection des consommateurs du CRTC; les modifications apportées aux lois fédérales existantes; les modifications visant le fardeau financier associé aux interconnexions de réseau ordonnées par le CRTC; les menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de télécommunications; les mesures réglementaires prises par le Bureau de la concurrence ou par d'autres organismes de réglementation; le spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits d'utilisation des licences de spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre, ainsi que le coût et la disponibilité du spectre; l'annonce que le gouvernement fédéral a faite relativement à la

mise en place d'une consultation officielle visant les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, laquelle devrait avoir lieu en 2022; l'incidence, sur nous ainsi que sur d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, de mesures gouvernementales ou réglementaires ayant trait à certains pays ou fournisseurs, y compris le décret-loi signé par le président des États-Unis, M. Donald Trump, en vertu duquel le secrétaire du Commerce peut bloquer certaines transactions visant les technologies qui sont réputées constituer des risques pour la sécurité nationale, et l'imposition d'exigences supplémentaires en matière d'octroi de licences liées à l'exportation, à la réexportation et au transfert de biens, de services et de technologies à Huawei Technologies Co. Ltd. et à ses sociétés affiliées non situées aux États-Unis; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens; et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé et des appareils médicaux dans les provinces canadiennes où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé.

- L'environnement concurrentiel, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée, incluant le déploiement et l'exploitation des infrastructures mobiles et filaires qui ne cessent d'évoluer; l'intense concurrence au chapitre des services mobiles, y compris la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer des services Internet et, dans certains cas, des services mobiles moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services de télédiffusion ou leurs services de télévision par satellite existants; le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés sur ces réseaux, et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IoD ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; la concurrence au chapitre des services filaires de transmission de la voix et de données, y compris l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur le montant facturé mensuel moyen par abonné (le « MFMA ») des téléphones mobiles actuel et futur, sur les produits mensuels moyens par abonné (les « PMA ») des téléphones mobiles, sur les frais d'acquisition et de rétention et sur les taux de désabonnement liés à tous les services, comme le font les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les plus importants lots de données ou les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits liés aux services de transmission de la voix et de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les pressions sur les PMA et les taux de désabonnement liés aux services Internet et aux services de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes liées aux services résidentiels de transmission de la voix et de lignes d'affaires d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et aux services Internet ainsi que les coûts connexes; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable; l'intégration verticale au sein de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; notre capacité à faire face à la concurrence au chapitre des services à la clientèle et aux entreprises, compte tenu de la notoriété des marques de nos concurrents, des regroupements et des alliances stratégiques ainsi que des faits nouveaux en matière de technologie et, en ce qui concerne nos services TELUS Santé, de notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion de pharmacies, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions en TI et des services connexes, de même qu'aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision payés tandis que les coûts du contenu par unité ne cessent de croître, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, ainsi qu'en raison de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de

l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaîne virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle du MFMA des téléphones mobiles et des PMMA des services mobiles, en raison notamment du remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que le Réseau intelligent dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de transmission de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services.

- La technologie, y compris la demande élevée des abonnés en matière de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre besoin de rationaliser nos systèmes existants; le déploiement et l'évolution des technologies et systèmes à large bande mobiles, y compris les plateformes de distribution vidéo et les technologies de réseau de télécommunications (les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'équipement pour réseaux, de services TELUS TV et d'appareils mobiles; le rendement de la technologie mobile; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau filaire à large bande à un coût raisonnable et d'une disponibilité raisonnable, ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; les outils d'autoapprentissage et l'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients; et les incertitudes à l'égard de notre stratégie visant à remplacer certaines technologies de réseau filaire et certains systèmes et services filaires existants afin de réduire les coûts d'exploitation.
- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre ou auprès de tiers, en raison de nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; de notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers les services mobiles 5G; de l'utilisation du spectre acquis; des investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; de la demande des abonnés visant les services de transmission de données; des systèmes et des processus d'affaires en pleine évolution; de la mise en œuvre d'initiatives en matière d'efficacité; du soutien relatif aux contrats d'envergure et complexes; ainsi que des futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz et les enchères de spectre des ondes millimétriques qui sont censées avoir lieu en 2020 et en 2021, respectivement, et l'annonce relative à la mise en place d'une consultation officielle visant les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, laquelle devrait avoir lieu en 2022. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.

- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, ou nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires; ainsi que les risques liés aux coentreprises immobilières.
- La protection des données, y compris les risques que des défaillances ou des actes illicites entraînent l'accès non autorisé aux données, la modification des données ou encore la perte ou la distribution des données, ce qui pourrait compromettre le respect de la vie privée de particuliers et entraîner une perte financière et nuire à notre réputation et à notre marque.
- Les menaces liées à la sécurité, y compris les dommages intentionnels ou l'accès non autorisé à nos actifs physiques ainsi qu'à nos systèmes informatiques et réseaux, ce qui pourrait nous empêcher d'offrir des services fiables ou se traduire par un accès non autorisé aux informations concernant notre société ou nos clients.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficience et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation, y compris tous programmes de réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP »); les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers.
- La mise en œuvre d'ententes avec de grandes entreprises, qui pourrait être touchée de façon défavorable par les ressources disponibles, les limites des systèmes et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de service.
- Les activités à l'étranger et notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations, les retards et les facteurs économiques liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies; l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle et le niveau de participation de nos employés.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité de mener des activités de financement, de refinancer notre dette arrivant à échéance, et/ou de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes. Si le

financement actuel est insuffisant pour couvrir nos exigences en matière de financement, cela pourrait nuire à nos plans d'affaires et à notre croissance.

- Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre dette ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2022. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, ainsi que les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Nous pouvons racheter des actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de notre situation financière et de nos perspectives, et du cours des actions ordinaires de TELUS sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme.
- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, et l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou à négocier et à valider des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.
- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les changements climatiques, les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; et les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers; les taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; les fluctuations des taux de change dans les régions où nous exerçons des activités, l'incidence des tarifs pour le commerce entre le

Canada et les États-Unis ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale d'un différend commercial entre les États-Unis et la Chine.

Ces risques sont décrits en détail à la rubrique 9, intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » et à la rubrique 10, intitulée « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel de 2018. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur TELUS.

Nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou que nous jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre situation financière, à notre rendement financier, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents, ni de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date de publication du document. Ils sont sujets à changer après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes intéressées à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2019 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières

Nous avons fait état de mesures non soumises aux PCGR utilisées pour évaluer le rendement de TELUS ainsi que pour déterminer le niveau de conformité avec les clauses restrictives et gérer notre structure de capital. Comme les mesures non soumises aux PCGR n'ont habituellement pas de définition standard, leur comparaison avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs pourrait ne pas tenir. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action de base ajusté : Ces mesures servent à évaluer le rendement à un niveau consolidé et excluent les éléments pouvant occulter les tendances de fond sur le plan du rendement de l'entreprise. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme une solution de remplacement au bénéfice net et au bénéfice par action de base lors de l'évaluation du rendement de TELUS. Selon la perspective de la direction, les éléments pouvant occulter les tendances de fond relatives au rendement de l'entreprise comprennent les gains et les pertes d'importance associés aux partenariats pour l'aménagement immobilier, les gains réalisés grâce aux échanges de licences de spectre mobile, les coûts de restructuration et autres coûts, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme (s'il y a lieu), les ajustements liés à l'impôt sur les bénéfices, la mise hors service d'immobilisations dans le cadre d'activités de restructuration et les gains découlant des regroupements d'entreprises.

Rapprochement du bénéfice net ajusté

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 30 juin		Changement
	2019	2018	
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	517	390	127
Ajouter (déduire) :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices	22	25	(3)
Redressements d'impôt favorables	(123)	(1)	(122)
Bénéfice net ajusté	416	414	2

Rapprochement du BPA de base ajusté

En dollars canadiens, montants par action	Trimestre clos le 30 juin		Changement
	2019	2018	
BPA de base	0,86	0,66	0,20
Ajouter (déduire) :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices, par action	0,03	0,04	(0,01)
Redressements d'impôt favorables, par action	(0,20)	—	(0,20)
BPA de base ajusté	0,69	0,70	(0,01)

BAIIA (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement) : Nous avons fait état du BAIIA et fourni des indications à ce sujet, car il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation du rendement à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur du rendement opérationnel d'une entreprise et de sa capacité à contracter des dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de remplacement au bénéfice net pour l'évaluation du rendement de TELUS, pas plus qu'il ne doit servir de mesure exclusive des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux produits d'exploitation moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons aussi le **BAIIA ajusté** de façon à en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

Rapprochement du BAIIA

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 30 juin	
	2019	2018
Bénéfice net	520	397
Coûts de financement	189	150
Impôts sur les bénéfices	31	145
Amortissement	470	411
Amortissement des immobilisations incorporelles	163	148
BAIIA	1 373	1 251
Intégration des coûts de restructuration et des autres coûts inclus dans le BAIIA	29	35
BAIIA ajusté	1 402	1 286

Flux de trésorerie disponible : Nous rendons compte de cette mesure comme indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans les états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés, et d'autres sources de fonds et leur utilisation, comme le signalent les états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations (à l'exclusion des achats de licence de spectre) et qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte des effets des modifications comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, comme les normes IFRS 15 et IFRS 16. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

Calcul du flux de trésorerie disponible

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 30 juin	
	2019	2018
BAIIA	1 373	1 251
Déduction des gains hors trésorerie découlant de la vente de biens, d'installations et d'équipement	(5)	(8)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	1	7
Incidences des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution (IFRS 15)	15	4
Effets du montant en capital des obligations locatives (IFRS 16)	(64)	—
Contrats de location anciennement comptabilisés comme des contrats de location-financement (IFRS 16)	13	—
Éléments des états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie :		
Rémunération nette fondée sur des actions	20	35
Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés	19	24
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés	(12)	(14)
Intérêts payés ⁽¹⁾	(147)	(130)
Intérêts reçus	3	3
Dépenses en immobilisations (excluant les licences de spectre) ⁽²⁾	(770)	(791)
Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices	446	381
Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements reçus	(122)	(52)
Flux de trésorerie disponible	324	329

(1) Comprend le montant de 16 millions de dollars en intérêts payés sur les obligations locatives pour la période de trois mois qui s'est terminée le 30 juin 2019.

(2) Voir la *note 31* des états financiers consolidés intérimaires pour en savoir plus.

À propos de TELUS

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est une dynamique société spécialisée en technologies de l'information et des communications et un chef de file mondial, grâce à des produits d'exploitation annuels de 14,6 milliards de dollars et à 14,2 millions de connexions clients à ses services mobiles, ses services de transmission de données et de la voix, ses services IP et ses services de télévision, de vidéo, de divertissement et de sécurité. À TELUS, nous exploitons notre technologie de pointe pour produire des retombées remarquables sur le plan humain. Nous accordons depuis longtemps la priorité aux clients. Cette orientation transparaît dans toutes nos sphères d'activité et nous a valu de devenir un indéniable chef de file de la fidélisation et du service à la clientèle. TELUS Santé est le fournisseur de TI le plus important dans le secteur de la santé au Canada, et TELUS International fournit les solutions de processus opérationnels les plus novatrices qui soient à de grandes entreprises bien établies à l'échelle mondiale.

Fidèles à la philosophie communautaire solidement ancrée « Nous donnons où nous vivons » de l'entreprise et à sa vocation sociale de connecter avec passion tous les Canadiens pour un monde meilleur, les membres de l'équipe TELUS, actuels et retraités, ont offert plus de 700 millions de dollars et 1,3 million de jours de bénévolat à la collectivité depuis 2000. La générosité sans précédent des membres de l'équipe et leur incroyable action bénévole ont d'ailleurs fait de TELUS l'entreprise la plus généreuse au monde.

Pour en savoir plus sur TELUS, visitez telus.com ou suivez-nous sur Twitter @TELUSnouvelles et sur Instagram @Darren_Entwistle.

Pour en savoir plus sur TELUS, consultez telus.com.

Relations avec les investisseurs

Robert Mitchell
647-837-1606
ir@telus.com

Relations médiatiques

François Gaboury
438-862-5136
francois.gaboury@telus.com